



## Chèque non reçu pour une marchandise vendue (e-commerce)

Par **steeve34**, le **15/10/2012** à **15:26**

Bonjour,

je suis un professionnel, je vends des accessoires de téléphonie mobile sur mon site internet. En voulant rendre service à une cliente, qui n'arrivait pas à payer en ligne, je me suis mis d'accord avec elle de lui envoyer la marchandise en même temps qu'elle m'envoie le chèque. La marchandise a été reçu à son domicile par colissimo avec numéro de suivi, mais je n'ai reçu aucun paiement de sa part à ce jour.

J'ai essayé de la contacter par téléphone, elle a raccroché au début de la discussion, puis elle ne répond plus ni au téléphone ni aux mails.

J'aimerais savoir, s'il vous plait, quelles sont les démarches prendre contre cette cliente?.

Merci beaucoup de votre aide.